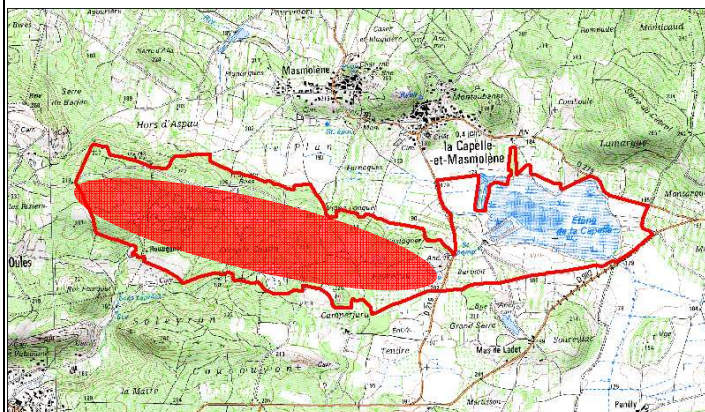


SITE NATURA 2000 FR9101402
« ETANG ET MARES DE LA CAPELLE »

Triton crêté



T. GENDRE CEN L-R

Description de l'espèce

Ce grand triton est un batracien de la même famille que les salamandres. L'adulte peut mesurer plus d'une quinzaine de centimètre de long. Sa coloration est noirâtre sur le dos et les flancs alors que sa face ventrale est vivement orangée et ponctuée de tâches noires. Le mâle adulte arbore en période de reproduction une haute crête dorsale qui a valu son nom à l'espèce.

La reproduction du Triton crêté est aquatique et s'effectue donc dans une variété de zones humides : mares, fossés, prairies inondables, étang... La reproduction a lieu de février/mars (fécondation des femelles) à début juin (métamorphose de la larve).

En dehors de cette période, les animaux passent davantage de temps sur terre que dans le milieu aquatique. A terre, la vie du triton consiste essentiellement à chasser des invertébrés pour s'alimenter et à se protéger du dessèchement et des températures extrêmes en s'installant dans des abris adaptés (souche de bois mort, galerie de micromammifère, fissures de roches...).

Nom français – Nom latin	Code Natura 2000	Protection France	Mares fréquentées	Mares de reproduction
Triton crêté – <i>Triturus cristatus</i>	1166	Oui	31	13

Localisation sur le site

La population de Triton crêté occupe le plateau ouest du site Natura 2000, où elle dispose de nombreuses mares pour effectuer sa reproduction. La longue exploitation des argiles par l'Homme sur le plateau a contribué pour une bonne part à la création de ce réseau impressionnant de mares et plans d'eau (plus d'une centaine).

L'étang de la Capelle, les canaux de pêche et les trous d'eau agricoles ne semblent pas être utilisés par l'espèce. La présence de nombreux poissons en est la raison la plus probable.

Etat de conservation et menaces identifiées

Le fait que la population de Triton crêté dispose d'un réseau de mares peu distantes les unes des autres, constitue un atout fort pour la viabilité de la population. Toutefois, la majorité des mares sont en état de conservation défavorable inadéquat à mauvais.

Les menaces et facteurs limitants identifiés sur le site sont :

- Nombreuses mares de surface très faible (<20m²)
- Atterrissement progressif des mares par absence de gestion d'entretien de la végétation aquatique (curage, faucardage...)
- Développement d'une couverture arborée dense (ombrage 100%)
- Présence d'Ecrevisses de Louisiane et risque de prolifération
- Complements par dépôts de gravats, terre et autres déchets

De manière générale, les menaces susceptibles d'affecter l'état de conservation de l'habitat de l'espèce sont :

- Pollutions
- Modification des apports d'eau, drainage
- Introduction de poissons

Enjeux sur l'habitat				
	Composante	Nature	Niveau	
Valeur biologique	Répartition en France	Principalement 2/3 nord de la France		
	Fréquence en L-R	Très rare (3 communes)		
	Importance du site	+ de 50% de l'effectif régional		
	Habitats naturels remarquables susceptibles d'être utilisés	Végétation aquatique à grands potamots (3150)		
		Végétation aquatique à Characées (3140) Forêts galeries à Saule blanc et Peuplier blanc (92A0)		